Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Mauvaise prestation webmasteur (recours ?)

Par Urakawa

Bonjour,

J'ai un site de vente en ligne depuis un an et demi, j'ai fait appel à un webmaster professionnel dans Prestashop (logiciel de création de boutique de vente en ligne) pour mettre à jour mon site dans la nouvelle version du logiciel et m'installer un nouveau design. Etant seulement le deuxième webmaster à qui je faisais appel, je ne connais pas particulièrement les règles en vigueur.
Cependant, elle ne m'a fait signer aucun devis ni contrat. Elle m'a dit mettre 5 jours à tel prix pour faire ce qui est demandé.

Résultat, ça fait 6 mois et le site n'était toujours pas fini. Elle a rajouté à chaque fois une journée de travail, puis une jusqu'à rajout de 8 journées de travail. Elle me faisait payer le temps de lecture des mails et le temps de correction des bugs et des manipulations mal faites qu'elle devait reprendre alors que c'était ses erreurs à elle. (en gros, je payais de fois pour avoir la même chose) Au bout de 6 mois, énervée par tout ça mais voulant en finir vite, j'ai demandé qu'elle se dépêche un peu, "menaçant" d'aller demander à un autre de finir le travail.

Résultat, elle m'a importé les derniers clients nécéssaires avant la mise en ligne sauf que ça a créé des bugs de partout MAIS elle a quand même mis en ligne en me disant que tout était OK alors que tous les transporteurs étaient déréglés et mis à 0? (donc frais de port gratuits...), que le menu n'était pas fonctionnels ni les mots de passe.

Enervée, j'ai décidé de faire appel à un nouveau webmaster pour évaluer les dégâts et finir le site. Tous les prestataires qui m'ont contacté m'ont informé que tous ces bugs et problèmes étaient dû à la base à une mauvaise mise à jour et qu'il fallait tout recommencer. Sauf que je ne veux pas payer une deuxième prestataire (qui lui me demander "que" 400? pour le tout, alors qu'elle j'en ai eu pour des milliers d'euros) pour faire les mêmes choses demandées et payées à l'autre sans être remboursée par l'autre.

Mais la première webmaster continue à démentir qu'elle est en tort alors que 6 prestataires me disent qu'elle a mal fait la mise à jour dès le départ provoquant tous les bugs et soucis d'imports clients (j'ai perdu 122 clients et les mots de passe des 450 premiers..) et qu'elle ne sait de toute façon pas évaluer les délais (puisqu'elle me disait tant de jours, puis en a ajouté 8 comme ça d'affilés...) alors que les autres me disent tel prix, pour tant de jours, et si ça dépasse à cause de bugs ou de modifications qui sont pas comme demandés, ils ne me font pas payés puisque c'est leur faute.

Concrètement, est-ce que je peux faire quelque chose pour récupérer mon argent, ou pour qu'elle ne retire pas les prochains chèques étant donné qu'elle a visiblement très mal travaillé et que je dois payer quelqu'un d'autre pour rattraper le travail ?

Par sarahwang

Merci.=D[url=http://www.viveoeurope.com/marques/huiles-essentielles.html]huiles essentielles[/url]